

ALTERYX, INC. END USER LICENSE AGREEMENT – FRENCH

BY CHECKING THE ACCEPTANCE BOX OR INSTALLING OR USING THE LICENSED PRODUCT(S), YOU ACCEPT THE TERMS OF THIS AGREEMENT, WHICH IS BINDING AND ENFORCEABLE LIKE ANY WRITTEN AGREEMENT SIGNED BY YOU. IF YOU DO NOT AGREE TO THESE TERMS, DO NOT INSTALL OR USE THE LICENSED PRODUCT(S). IF YOU ARE USING THE LICENSED PRODUCT(S) AS AN EMPLOYEE OR OTHER AUTHORIZED AGENT OF A COMPANY OR OTHER ENTITY, YOU REPRESENT THAT YOU HAVE THE AUTHORITY TO ENTER INTO THIS AGREEMENT AND BIND THE COMPANY OR OTHER ENTITY THAT IS THE LICENSEE HEREUNDER.

This End User License Agreement (this “Agreement”), including any attachments or terms incorporated by reference, is between Alteryx, Inc. or its applicable Affiliate as set forth in **Section 14.7** below (“Alteryx”), and You (as defined below), and governs Your use of the Licensed Product. The use of any additional services or websites may be subject to separate terms of use, as provided therewith.

1. DEFINITIONS: As used in this Agreement:

1.1 “Affiliate” means any entity that, directly or indirectly through one or more intermediaries, controls, is controlled by, or is under common control with a party hereto. “Control” for purposes of this definition means direct or indirect ownership or control of more than 50% of the voting interest in the subject entity.

1.2 “Gallery” means a public cloud, multi-studio (tenant) web platform offered by Alteryx pursuant to its terms and conditions, which allows users to publish analytic applications they create via the Licensed Product.

1.3 “Law(s)” means any law, ordinance, regulation, order, judgment or other requirement of any federal, state, local or foreign government, or any court or tribunal of competent jurisdiction, in each case as may be limited by the context of its use.

1.4 “Licensed Product(s)” means the proprietary Alteryx software in object code form made available by Alteryx to You under this Agreement, together with the Related Materials and Updates. Licensed Product(s) do not include any Third-Party Tools or Third-Party Code.

1.5 “Order Form” means an ordering document executed by You and Alteryx, which describes the Licensed Products and Services to be provided to You. Order Forms that reference this Agreement shall be deemed a part of this Agreement. Should an Affiliate enter into an Order Form that references this Agreement, such Affiliate agrees to be bound by the terms of this Agreement as if it were an original party hereto.

EN COCHANT LA CASE D’ACCEPTATION OU EN INSTALLANT OU EN UTILISANT LE OU LES PRODUITS SOUS LICENCE, VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS DU PRÉSENT CONTRAT, QUI EST CONTRAIGNANT ET EXÉCUTOIRE COMME TOUT ACCORD ÉCRIT SIGNÉ PAR VOUS. SI VOUS N’ACCEPTEZ PAS LESDITES CONDITIONS, N’INSTALLEZ PAS OU N’UTILISEZ PAS LE OU LES PRODUITS SOUS LICENCE. SI VOUS UTILISEZ LE OU LES PRODUITS SOUS LICENCE EN TANT QU’EMPLOYÉ OU AUTRE REPRÉSENTANT AUTORISÉ D’UNE SOCIÉTÉ OU D’UNE AUTRE ENTITÉ, VOUS DÉCLAREZ QUE VOUS AVEZ LE POUVOIR DE CONCLURE LE PRÉSENT CONTRAT ET DE LIER LA SOCIÉTÉ OU TOUTE AUTRE ENTITÉ QUI EST LE PRENEUR DE LICENCE AU TITRE DES PRÉSENTES.

Le présent Contrat de licence utilisateur final (le présent « Contrat »), y compris toutes annexes ou toutes conditions intégrées par voie de référence, est conclu entre Alteryx, Inc. ou sa Filiale concernée tel qu’indiqué à l’**article 14.7** ci-dessous (« Alteryx »), et Vous (tel que défini ci-dessous) et régit Votre utilisation du Produit sous licence. L’utilisation de tous services ou sites Web supplémentaires pourra être régie par des conditions d’utilisation distinctes, fournies avec lesdits services ou sites.

1. DÉFINITIONS : Dans le présent Contrat :

1.1 « Filiale » désigne toute entité qui, directement ou indirectement par l’intermédiaire d’une ou de plusieurs parties, contrôle, est contrôlée par, ou est sous contrôle commun avec une partie aux présentes. « Contrôle » aux fins de la présente définition s’entend de la propriété ou du contrôle direct(e) ou indirect(e) de plus de 50 % du capital-actions avec droits de vote de l’entité concernée.

1.2 « Gallery » désigne une plateforme Web de cloud public, multi-studio (locataire) proposée par Alteryx, conformément à ses conditions générales, qui permet aux utilisateurs de publier des applications analytiques qu’ils créent avec le Produit sous licence.

1.3 « Loi(s) » désigne toute loi, ordonnance, réglementation, décision, tout jugement ou toute autre exigence de tout gouvernement fédéral, d’un État, local ou étranger, ou de tout tribunal compétent, dans chaque cas, dans les limites imposées par le contexte de son utilisation.

1.4 « Produit(s) sous licence » désigne le logiciel Alteryx exclusif sous forme de code objet mis à Votre disposition par Alteryx en vertu du présent Contrat, ainsi que la Documentation associée et les Mises à jour. Le(s) « Produit(s) sous licence » ne comprend(ent) pas les Outils ou Code tiers.

1.5 « Bon de commande » désigne un document de commande signé par Vous et Alteryx, qui décrit les Produits et services sous licence qui Vous seront fournis. Les Bons de commande qui renvoient au présent Contrat sont réputés faire partie du présent Contrat. Si une Filiale signe un Bon de commande qui fait référence au présent Contrat, elle accepte d’être liée par les clauses du présent Contrat comme si elle avait été initialement une partie au Contrat.

1.6 "Related Materials" means the standard published specifications for the Licensed Products, including (i) functional, technical, design and performance specifications; (ii) installation, configuration, administration, operation and maintenance procedures and instructions; and (iii) training guides and user manuals.

1.7 "Third-Party Licensors" means third parties that have licensed to Alteryx the right to sublicense and/or distribute certain software, data or Third-Party Tools proprietary to such third parties. Third-Party Licensors shall be beneficiaries of this Agreement as it relates to their respective software, data or Third-Party Tools.

1.8 "You" or "Your" (and "Licensee") means the individual or entity that has downloaded or otherwise procured the Licensed Product(s) for use as an end user. However, for the purpose of any agreement arising from an Order Form, reference to "You" shall be construed solely as a reference to the specific customer entity that executes the Order Form.

2. LICENSES; RESTRICTIONS:

2.1 GRANT OF LICENSE: Alteryx grants You a limited, non-transferable, non-sublicensable, non-assignable and non-exclusive license to install and use the Licensed Products for which You have been issued a License Key (as defined below) by Alteryx, but conditioned upon use only in accordance with (i) the rights and restrictions contained in this Agreement; (ii) any limits or restrictions set forth on any applicable Order Form; (iii) the Related Materials; and (iv) the number of Authorized Users and/or permitted number of Cores (as applicable). If Your Order Form specifically permits Your Affiliates to use the Licensed Products, such use shall be subject to this Agreement and You shall remain liable for all acts and omissions of all such Affiliates.

2.1.1 PURCHASED LICENSES: User-Based Licenses and Core-Based Licenses (each as defined below, and together, "Purchased Licenses") shall be used solely in furtherance of Your business purposes.

2.1.1.1 USER-BASED LICENSES: If, per Your Order Form, You purchased a license for a Licensed Product that is limited to a certain number of Authorized Users (as defined below) who may use such Licensed Product (a "User-Based License"), each such Licensed Product may only be used by one (1) Authorized User on one (1) personal computer. A User-Based License may not be shared by multiple users or used concurrently on different computers.

2.1.1.2 CORE-BASED LICENSES: If, per Your Order Form, You purchased a license for a Licensed Product that is limited to a number of Cores made available to each installation of such license (a "Core-Based License"), each Licensed Product may only be installed on one (1) server. The total number of Cores made available to each installation of a Core-Based License shall not exceed the permitted number of Cores identified on Your Order Form. "Core" means an individual physical processor within a computer's central processing unit (CPU) that receives and executes commands. For a computer having a multi-processor CPU, the number of Cores is equal to the number of physical processors in the CPU. Each such physical processor

1.6 « Documentation associée » désigne les spécifications standard publiées pour les Produits sous licence, y compris (i) les spécifications fonctionnelles, techniques, de conception et de performance ; (ii) les procédures et instructions d'installation, de configuration, d'administration, d'exploitation et de maintenance ; et (iii) les guides de formation et modes d'emploi.

1.7 « Concédants de licence tiers » désigne des tiers qui ont autorisé Alteryx à accorder en sous-licence et/ou à distribuer certains logiciels, données ou Outils tiers appartenant à ces tiers. Les Concédants de licence tiers sont bénéficiaires du présent Contrat en ce qui concerne leurs logiciels, données ou Outils tiers respectifs.

1.8 « Vous » ou « Votre » (et « Preneur de Licence ») désigne la personne physique ou morale qui a téléchargé ou acheté le ou les Produits sous licence pour une utilisation comme utilisateur final. Toutefois, pour les besoins de tout accord découlant d'un Bon de commande, la mention « Vous » doit être interprétée uniquement comme une référence à l'entité cliente spécifique qui signe le Bon de commande.

2. LICENCES, RESTRICTIONS

2.1 OCTROI DE LICENCE: Alteryx Vous accorde une licence limitée, non cessible, non exclusive et ne pouvant faire l'objet de l'octroi de sous-licences, pour installer et utiliser les Produits sous licence pour lesquels Vous avez reçu une Clé de licence (telle que définie ci-dessous) de la part d'Alteryx, mais utilisable uniquement conformément (i) aux droits et restrictions prévus par le présent Contrat, (ii) à toute limite ou restriction stipulée sur tout Bon de commande applicable, (iii) à la Documentation associée, et (iv) au nombre d'Utilisateurs autorisés et/ou au nombre autorisé de Cœurs (selon le cas). Si Votre Bon de commande autorise expressément Vos Filiales à utiliser les Produits sous licence, ladite utilisation sera soumise au présent Contrat et Vous demeurerez responsable de tous les actes et omissions de toutes ces Filiales.

2.1.1 LICENCES ACHETÉES : Les Licences utilisateur et les Licences par cœur (chacune définie ci-dessous et, ensemble, les « Licences achetées ») doivent être utilisées uniquement dans le cadre de Vos activités commerciales.

2.1.1.1 LICENCES UTILISATEUR : Si, conformément à Votre Bon de commande, Vous avez acheté une licence pour un Produit sous licence dont l'utilisation est limitée à un certain nombre d'Utilisateurs autorisés (tels que définis ci-dessous) (une « Licence utilisateur »), chaque Produit sous licence ne peut être utilisé que par un (1) Utilisateur autorisé sur un (1) ordinateur personnel. Une Licence utilisateur ne peut être partagée par plusieurs utilisateurs ou utilisée simultanément sur différents ordinateurs.

2.1.1.2 LICENCES PAR CŒUR : Si, conformément à Votre Bon de commande, Vous avez acheté une licence pour un Produit sous licence dont le nombre de Cœurs mis à disposition pour chaque installation de cette licence est limité (une « Licence par cœur »), chaque Produit sous licence ne peut être installé que sur un (1) serveur. Le nombre total de Cœurs mis à disposition pour chaque installation d'une Licence par cœur ne peut dépasser le nombre autorisé de Cœurs spécifié sur Votre Bon de commande. « Cœur » désigne un processeur physique individuel situé dans l'unité centrale de traitement (« UCT ») d'un ordinateur qui reçoit les commandes et est responsable de leur exécution. Pour un ordinateur disposant d'une UCT multiprocesseurs, le nombre de

shall be considered a single Core for purposes of this Agreement regardless of whether it is being utilized with technologies such as hyper-threading or similar technologies to make multiple logical cores or logical CPUs visible to the operating system.

2.1.2 TRIAL LICENSES: If You ordered or downloaded a Licensed Product on an unpaid, trial basis, (a “Trial License”) You may use the Licensed Product solely in connection with Your own trial use and evaluation of the Licensed Product, and You shall not resell, sublicense or otherwise publicly disclose or disseminate any output of the Licensed Product. A Trial License entitles You to use the Licensed Product on a single personal computer for a fourteen (14) day trial and evaluation period or such other period as may be granted by Alteryx (“Trial Period”). The Trial License automatically expires at the end of the Trial Period, at which point, the Licensed Product shall become inoperable. Alteryx may terminate Your Trial License at any time with immediate effect for any reason and without liability to Alteryx of any kind.

2.1.3 NON-COMMERCIAL LICENSES: If You obtained an unpaid license to any Licensed Product for educational purposes or for a not-for-profit organization (a “Non-Commercial License”), You may use and access the Licensed Product solely for non-commercial purposes for Your educational institution or not-for-profit organization (each, an “Organization”), as applicable. Eligibility for Non-Commercial Licenses is based on verification by Alteryx, in its discretion, of Your enrollment or employment, as applicable, with an Organization. Each Non-Commercial License is for a one (1) year term. If the Non-Commercial License is a User-Based License, **Section 2.1.1.1** shall apply. If the Non-Commercial License is a Core-Based License, **Section 2.1.1.2** shall apply. Alteryx may terminate Your Non-Commercial License at any time upon thirty (30) days’ notice, with or without cause, and without liability to Alteryx of any kind.

2.2 AUTHORIZED USERS: You must identify to Alteryx Your personnel who are authorized to use the Licensed Product and for whom the applicable license fees are paid (each an “Authorized User”) in such a manner as required by Alteryx (e.g., via a valid email address assigned by You to each such Authorized User). The total count of Authorized Users must not exceed the number of User-Based Licenses purchased pursuant to an Order Form or otherwise granted by Alteryx in the case of Non-Commercial Licenses and Trial Licenses. User-Based Licenses may be reassigned to other uniquely identified individuals over time in the event personnel are no longer employed by You or the job description of designated personnel no longer includes usage of the Licensed Products, but may not be reassigned so frequently as to enable the sharing of any single User-Based License between multiple users.

Cœurs est égal au nombre de processeurs physiques dans l’UCT. Chacun de ces processeurs physiques sera considéré comme un Cœur unique aux fins du présent Contrat, qu’il soit, ou non, utilisé avec des technologies de type hyper-threading ou similaires pour constituer plusieurs cœurs logiques ou plusieurs UCT logiques visibles par le système d’exploitation.

2.1.2 LICENCES D’ESSAI : Si Vous avez commandé ou téléchargé un Produit sous licence pour un essai gratuit (une « Licence d’essai »), Vous pouvez utiliser le Produit sous licence uniquement dans le cadre de Votre propre essai et aux fins de l’évaluation du Produit sous licence, et il Vous est interdit de revendre le Produit sous licence, d’accorder une sous-licence sur le Produit sous licence ou de publier ou diffuser publiquement toutes données issues du Produit sous licence. Une Licence d’essai Vous autorise à utiliser le Produit sous licence sur un seul ordinateur personnel pour une période d’essai et d’évaluation de quatorze (14) jours, ou toute autre période accordée par Alteryx (« Période d’essai »). Votre Licence d’essai expire automatiquement à la fin de la Période d’essai et le Produit sous licence devient alors inutilisable. Alteryx peut résilier Votre Licence d’essai à tout moment avec effet immédiat, pour toute cause, et sans encourir aucune responsabilité.

2.1.3 LICENCES NON COMMERCIALES : Si Vous avez obtenu une licence gratuite pour un Produit sous licence à des fins éducatives ou pour une organisation à but non lucratif (une « Licence non commerciale »), Vous pouvez utiliser et accéder au Produit sous licence uniquement à des fins non commerciales pour Votre établissement d’enseignement ou pour l’organisation à but non lucratif (chacun, une « Organisation »), selon le cas. L’admissibilité pour les Licences non commerciales repose sur la vérification, par Alteryx, à sa discrétion, de Votre affiliation ou embauche, selon le cas, auprès ou au sein d’une Organisation. Chaque Licence non commerciale est valable pour une durée d’un (1) an. Si la Licence non commerciale est une Licence utilisateur, l’**article 2.1.1.1** s’appliquera. Si la Licence non commerciale est une Licence par cœur, l’**article 2.1.1.2** s’appliquera. Alteryx peut résilier Votre Licence non commerciale à tout moment moyennant un préavis de trente (30) jours, avec ou sans cause, et sans encourir aucune responsabilité.

2.2 UTILISATEURS AUTORISÉS : Vous devez communiquer à Alteryx l’identité des membres de Votre personnel autorisés à utiliser le Produit sous licence et pour lesquels les droits de licence applicables sont payés (chacun un « Utilisateur autorisé ») de la manière exigée par Alteryx (par ex., au moyen d’une adresse électronique valide que Vous avez attribuée à chacun desdits Utilisateurs autorisés). Le nombre total d’Utilisateurs autorisés ne doit pas dépasser le nombre de Licences utilisateur achetées en vertu d’un Bon de commande, ou octroyées par Alteryx dans le cas des Licences non commerciales et des Licences d’essai. Les Licences utilisateur (qu’il s’agisse d’une Licence achetée, d’une Licence d’essai ou d’une Licence non commerciale) peuvent être réaffectées ultérieurement à d’autres personnes identifiées si le membre du personnel sous licence, mais ne peuvent pas être réaffectées régulièrement de manière à permettre le partage d’une seule Licence utilisateur entre plusieurs utilisateurs.

2.3 BACKUP COPIES: You may create one (1) backup copy for each Licensed Product You have (not per user) as may be legally necessary, provided that (i) it is used only for backup purposes; (ii) all Alteryx and Third Party Licensor information including copyright notices are maintained on such copy; and (iii) possession of the copy is retained by You in a secure location.

2.4 USES NOT PERMITTED: UNLESS OTHERWISE EXPRESSLY SET FORTH IN THIS AGREEMENT, YOU MAY NOT: (i) copy, modify or make derivative works of any part of the Licensed Product or Third-Party Code, or incorporate the Licensed Product or Third-Party Code into other software (in each case, except to the extent permitted by an applicable Open Source Software license); (ii) distribute, sell, resell, rent, lease, sublease, sublicense, timeshare, lend or otherwise disseminate the Licensed Product, Syndicated Data, Third-Party Code, or any copies thereof, or Your rights under this Agreement; (iii) place the Licensed Product on the Internet or any similar network or network service or virtualize an User-Based License without Alteryx's prior written consent; (iv) make any attempt to unlock or bypass any initialization system, or encryption techniques utilized by the Licensed Product; (v) alter, remove or obscure any product identification, proprietary legend, copyright, trademark, service mark, or other notices contained in or on the Licensed Product; (vi) disclose any passwords, lock-codes, authorization codes, license keys or serial numbers provided by Alteryx (each, a "License Key"), or use any License Key not supplied by Alteryx; (vii) decompile, disassemble, decode, reverse engineer or in any other way attempt to derive, reconstruct, or discover a source code version of any Licensed Product or any of its components, including any data incorporated therein; (viii) publicly disseminate performance information or analysis from any source relating to the Licensed Product; (ix) use the Licensed Product to develop a product that is competitive with any Alteryx product offering; (x) assert, nor will You authorize, assist or encourage any third party to assert, against Alteryx, any of its Affiliates, or Third Party Licensors, any patent infringement or other intellectual property infringement claim regarding any Licensed Product, workflow or derivative work thereof; or (xi) disclose the terms and conditions of this Agreement or any Order Form.

2.5 THIRD-PARTY CODE: The Licensed Product may contain or be provided with components from Third-Party Licensors ("Third-Party Code"). To the extent applicable to the provision of Licensed Products hereunder, Third-Party Code shall be subject to the terms and conditions of open source software licenses as described in the "Help" section of the Licensed Product.

2.6 ALTERYX SDK: The following terms apply to Your use of the Alteryx SDK: <https://www.alteryx.com/sdkterms>. "SDK" means the Alteryx Software Development Kit made available by Alteryx to You under this Agreement, including any Updates, plus any previous versions of an Alteryx SDK that You have

2.3 COPIES DE SAUVEGARDE : Vous pouvez créer une (1) copie de sauvegarde pour chaque Produit sous licence que Vous avez (pas par utilisateur), si nécessaire en vertu de la loi, à condition (i) qu'elle soit utilisée uniquement à des fins de sauvegarde ; (ii) toutes les informations sur Alteryx et les Concédants de licence tiers, y compris les mentions de droit d'auteur, soient conservées sur lesdites copies ; et (iii) Vous gardiez la copie en Votre possession en lieu sûr.

2.4 UTILISATIONS NON AUTORISÉES: SAUF STIPULATION CONTRAIRE EXPRESSE DU PRÉSENT CONTRAT, IL VOUS EST INTERDIT DE: (i) copier, modifier ou créer des œuvres dérivées d'une partie quelconque du Produit sous licence ou d'un Code tiers, ou incorporer le Produit sous licence ou un Code tiers dans d'autres logiciels (dans chaque cas, sauf dans la mesure où cela est permis par une licence de Logiciel Open Source applicable); (ii) distribuer, vendre, revendre, louer, mettre en leasing, sous-louer, accorder en sous-licence, utiliser en temps partagé, prêter ou diffuser de quelque autre manière le Produit sous licence, les Données de tiers indépendants fournies par Alteryx, un Code tiers, ou toute copie de ceux-ci, ou Vos droits au titre du présent Contrat; (iii) mettre à disposition le Produit sous licence sur Internet ou tout autre réseau ou service réseau similaire ou virtualiser une Licence utilisateur sans le consentement écrit préalable d'Alteryx; (iv) tenter de déverrouiller ou contourner tout système d'initialisation, ou techniques de cryptage utilisées par le Produit sous licence; (v) modifier, supprimer ou masquer toute identification de produit, mention de droits de propriété, tout droit d'auteur, toute marque commerciale, marque de service ou toutes autres mentions contenus dans ou figurant sur le Produit sous licence; (vi) divulguer des mots de passe, codes de verrouillage, codes d'autorisation, clés de licence ou numéros de série fournis par Alteryx (chacun, une « Clé de licence »), ou utiliser une Clé de licence non fournie par Alteryx; (vii) décompiler, désassembler, décoder, rétro-concevoir ou tenter de toute autre manière de dériver, reconstruire ou découvrir une version du code source de tout Produit sous licence ou de l'un de ses composants, y compris les données qu'ils contiennent; (viii) publier des informations sur la performance ou une analyse, de quelque source que ce soit, relative au Produit sous licence ; (ix) utiliser le Produit sous licence pour développer un produit concurrent de tout produit d'Alteryx; (x) alléguer, ou autoriser, aider ou encourager un tiers à alléguer, à l'encontre d'Alteryx, de l'une de ses Filiales, ou de Concédants de licence tiers, toute contrefaçon de brevet ou de toute autre atteinte à la propriété intellectuelle concernant un quelconque Produit sous licence, workflow ou œuvre dérivée de l'un de ces derniers; ou (xi) divulguer les conditions énoncées dans le présent Contrat ou dans tout Bon de commande.

2.5 CODE TIERS : Le Produit sous licence peut contenir ou être fourni avec des composants de Concédants de licence tiers (« Code tiers »). Dans la mesure où il est nécessaire à la fourniture des Produits sous licence dans le cadre des présentes, un Code tiers est soumis aux conditions des licences de logiciels Open Source telles que décrites dans la section « Aide » du Produit sous licence.

2.6 SDK ALTERYX : Les conditions suivantes s'appliquent à Votre utilisation du SDK Alteryx : <https://www.alteryx.com/sdkterms>. « SDK » (Software Development Kit) désigne le kit de développement logiciel Alteryx mis à Votre disposition par Alteryx dans le cadre du

obtained without an accompanying license agreement (if applicable).

3. DATA AND THIRD-PARTY TOOLS:

3.1 SYNDICATED DATA: If You purchased a license to third-party data sourced by Alteryx (“Syndicated Data”), the following terms apply to Your use of the Syndicated Data: <https://www.alteryx.com/syndicateddata>. The definitions of “Output Provision” and “Results” as used in this Agreement may be found in the foregoing link.

3.2 LICENSEE-SOURCED DATA: You may use the Licensed Products with Your own data sets and/or third-party data sets licensed directly by You from third parties (“Licensee-Sourced Data”), provided that You are compliant with the terms and conditions of Your agreement with such third party. Alteryx shall not be liable for any damages or claims incurred as a result of Your use of Licensee-Sourced Data with the Licensed Products. The Output Provision with respect to use of Syndicated Data shall apply if output or results include both Licensee-Sourced Data and Syndicated Data.

3.3 THIRD-PARTY TOOLS: You agree that use of any configurable component or widget not embedded in the Licensed Product at the time of delivery but created by a third party or You and added to or used by You with the Licensed Product (“Third-Party Tools”) may be subject to applicable terms and conditions for such the Third-Party Tools.

4. SUPPORT AND UPDATES: For Purchased Licenses, Alteryx will provide to You support and consultation in accordance with the Alteryx Support Guidelines available at <http://community.alteryx.com/supportguidelines> (the “Support Guidelines”) and as may be further specified in an applicable Order Form. During the term of the applicable Order Form, Alteryx will provide revised releases of the Licensed Products, incorporating corrections, improvements and enhancements (“Updates”) to You in accordance with the Support Guidelines.

5. SERVICES: Alteryx will provide the number of days or hours of training, enablement or other services (“Services”) as may be purchased by You and set forth in an Order Form. The parties acknowledge that the scope of the Services consists solely of assistance with deployment, training and guidance in use of the Licensed Product.

6. PAYMENT: For Purchased Licenses, You agree to pay Alteryx the fees and any applicable sales and use taxes, including VAT, GST, and service tax, pursuant to the invoice schedule set forth in the Order Form. A finance charge equal to the lesser of one and a half percent (1.5%) per month or the maximum amount allowed by applicable Law shall be assessed on all undisputed amounts that are past due. If You fail to remit

présent Contrat, y compris les Mises à jour, ainsi que toutes les versions antérieures d’un SDK Alteryx que Vous avez obtenues sans contrat de licence correspondant (le cas échéant).

3. DONNÉES ET OUTILS TIERS :

3.1 DONNÉES DE TIERS INDÉPENDANTS FOURNIES PAR ALTERYX : Si Vous avez acheté une licence sur des données de tiers proposées par Alteryx (« Données de tiers indépendants fournies par Alteryx »), les conditions suivantes s’appliqueront à Votre utilisation des Données de tiers indépendants fournies par Alteryx : <https://www.alteryx.com/syndicateddata>. Les définitions des termes « Clause relative aux extrants » et « Résultats », tels qu’ils sont utilisés dans le cadre présent Contrat, sont accessibles via le lien ci-dessus.

3.2 DONNÉES PROVENANT DU PRENEUR DE LICENCE : Vous pouvez utiliser les Produits sous licence avec Vos propres données et/ou des données de tiers sur lesquelles Vous avez obtenu une licence directement auprès de tiers (« Données provenant du Preneur de licence »), à condition de respecter les conditions de Votre contrat avec ce tiers. Alteryx ne pourra être tenue responsable des dommages ou des réclamations résultant de Votre utilisation des Données provenant du Preneur de licence avec les Produits sous licence. La Clause relative aux extrants concernant l’utilisation des Données de tiers indépendants fournies par Alteryx s’applique si les extrants ou résultats comprennent à la fois des Données provenant du Preneur de licence et des Données de tiers indépendants fournies par Alteryx.

3.3 OUTILS TIERS : Vous reconnaissez que l’utilisation de tout composant ou widget configurable non incorporé dans le Produit sous licence au moment de la livraison mais créé par un tiers ou Vous et ajouté au Produit sous licence ou utilisé par Vous avec le Produit sous licence (« Outils tiers ») peut être soumise aux conditions générales applicables à ces Outils tiers.

4. ASSISTANCE ET MISES À JOUR : Pour les Licences achetées, Alteryx Vous fournira une assistance et des conseils conformément au Guide d’assistance Alteryx disponible sur <http://Community.alteryx.com/supportguidelines> (le « Guide d’assistance »), et autres services d’assistance précisés sur un Bon de commande applicable. Pendant la durée du Bon de commande applicable, Alteryx Vous fournira des versions révisées des Produits sous licence, comprenant des correctifs et des améliorations (« Mises à jour ») conformément au Guide d’assistance.

5. SERVICES : Alteryx fournira le nombre de jours ou d’heures de formation, d’habilitation ou d’autres services (« Services ») que Vous aurez achetés, tels que précisés sur un Bon de commande. Les parties reconnaissent que l’étendue des Services consiste uniquement en une aide au déploiement, une formation et un accompagnement pour l’utilisation du Produit sous licence.

6. PAIEMENT : Pour les Licences achetées, Vous acceptez de payer à Alteryx le prix et les taxes de vente et d’utilisation applicables, y compris la TVA, la TPS et la taxe de service, conformément au calendrier de facturation figurant dans le Bon de commande. Des intérêts de retard d’un montant égal à un et demi pour cent (1,5 %) par mois ou, s’il est plus faible, au montant maximal autorisé par la loi applicable, seront appliqués sur tous

Payment for undisputed fees past due, Alteryx may, at its option and upon notification, terminate Services or rescind any licenses unless You remit payment to Alteryx within ten (10) business days of notification. Such notice shall also serve as notice of breach under **Section 8.2(i)** of this Agreement. Except as expressly set forth herein, Order Forms are non-cancelable and all fees are non-refundable.

7. DELIVERY: Alteryx will deliver the Licensed Product, at its option, electronically or on physical media, to the delivery location as specified in the applicable Order Form or as otherwise agreed to by the parties in writing. All Licensed Products shall be deemed delivered when made available to You for download.

8. TERM AND TERMINATION:

8.1 TERM: This Agreement is effective as of the delivery or download of the Licensed Products and expires when all licenses and Services hereunder have expired in accordance with their own terms. The term of Your license under this Agreement is limited as specified in the Order Form or in the purchasing documentation if purchased through a Reseller. Each Order Form shall become effective when duly signed by each of the parties and shall continue in effect through the expiration date for the licenses granted thereunder, unless terminated earlier by either party in accordance with this Agreement.

8.2 TERMINATION: Alteryx or You may terminate this Agreement upon notice to the other party if the other party: (i) breaches any material obligation under this Agreement and fails to cure such breach within thirty (30) days from the date the other party receives notice of the breach from the non-breaching party, provided that Alteryx may terminate this Agreement and any license(s) immediately upon any breach of **Section 2.4**; (ii) ceases operation without a successor; or (iii) seeks protection under any bankruptcy, receivership, trust deed, creditors arrangement, composition, or comparable proceeding, or if any such proceeding is instituted against such party (and not dismissed within sixty (60) days). Termination is not an exclusive remedy and the exercise by either party of any remedy under this Agreement will be without prejudice to any other remedies it may have under this Agreement, by law, or otherwise.

8.3 EFFECTS OF TERMINATION: Upon expiration or termination of this Agreement, You agree to remove all copies of the Licensed Product(s), Third-Party Tools and Syndicated Data from all computers and servers on which they have been installed and to destroy all copies of the Licensed Product(s), Third-Party Tools and Syndicated Data in Your possession, provided that You may retain copies of any Results. If so requested by Alteryx, You shall certify to Alteryx in writing that such actions have been taken.

les montants non contestés qui sont échus. Si Vous ne payez pas les factures échues non contestées, Alteryx peut, à son gré et moyennant notification, résilier les Services ou annuler toute licence à moins que Vous payiez Alteryx dans les dix (10) jours ouvrables suivant la notification. Cette notification servira également de notification de manquement au titre de l'**article 8.2 (i)** du présent Contrat. Sauf stipulation expresse des présentes, les Bons de commande sont non annulables et le prix est non remboursable.

7. LIVRAISON : Alteryx livrera le Produit sous licence, à son gré, par voie électronique ou sur support physique, à l'adresse de livraison spécifiée sur le Bon de commande ou convenue par les parties par écrit. Tous les Produits sous licence sont réputés livrés lorsqu'ils sont mis à Votre disposition pour le téléchargement.

8. DURÉE ET RÉSILIATION :

8.1 DUREE : Le présent Contrat prend effet dès la livraison ou le téléchargement des Produits sous licence et prend fin lorsque toutes les licences et les Services prévus par le présent Contrat ont expiré conformément à leurs propres conditions. La durée de Votre licence en vertu du présent Contrat est limitée comme indiqué dans le Bon de commande ou dans la documentation d'achat si Vous l'avez achetée chez un Revendeur. Chaque Bon de commande devient effectif une fois qu'il est dûment signé par chacune des parties, et reste en vigueur jusqu'à la date d'expiration des licences achetées par le biais de ce Bon de commande, à moins qu'il soit résilié plus tôt par l'une ou l'autre des parties conformément au présent Contrat.

8.2 RÉSILIATION: Alteryx ou Vous pouvez résilier le présent Contrat par notification à l'autre partie si l'autre partie : (i) manque à toute obligation essentielle au titre du présent Contrat et ne répare pas ce manquement dans les trente (30) jours suivant la date à laquelle l'autre partie est avisée du manquement par la partie lésée, étant entendu que Alteryx peut résilier le présent Contrat et toute licence avec effet immédiat en cas de violation de l'**article 2.4** ; (ii) cesse son activité et n'a pas de repeneur ; ou (iii) demande une protection par le biais d'une procédure de faillite, d'une administration judiciaire, d'un acte de fiducie, d'un accord avec ses créanciers, d'un concordat ou de toute procédure comparable, ou une telle procédure est engagée contre cette partie (et non rejetée dans les soixante (60) jours). La résiliation n'est pas un recours exclusif et l'exercice par l'une ou l'autre des parties d'un recours en vertu du présent Contrat sera sans préjudice des autres recours à sa disposition en vertu du présent Contrat, de la loi ou à tout autre titre.

8.3 EFFETS DE LA RÉSILIATION: À l'expiration ou à la résiliation du présent Contrat, Vous acceptez de supprimer toutes les copies du ou des Produits sous licence, des Outils tiers et des Données de tiers indépendants fournies par Alteryx de tous les ordinateurs et serveurs sur lesquels ils ont été installés, et de détruire toutes les copies des Produits sous licence, Outils tiers et Données de tiers indépendants fournies par Alteryx en votre possession, étant entendu que Vous pouvez conserver des copies de tous les Résultats. À la demande d'Alteryx, Vous devrez confirmer à Alteryx par écrit que ces mesures ont été prises.

9. FEEDBACK: In the event that You provide to Alteryx any feedback, suggestions, ideas, or identification of problems or deficiencies and possible remedies therefor (collectively, “Feedback”) with respect to the Licensed Product(s) or Services or any other existing or potential product or service of Alteryx, You grant to Alteryx and its Affiliates a worldwide, non-exclusive, royalty-free, non-terminable license to use such Feedback in any way, including but not limited to incorporating it into the Licensed Product(s) or other existing or future products or services of Alteryx, its Affiliates, partners, and Resellers.

10. OWNERSHIP: All title and intellectual property rights in and to any product or service provided by Alteryx to You (including but not limited to the Licensed Products, Syndicated Data, content, application programming interfaces, maps, directions, and any images, photographs, video, audio, text, and “applets,” if any) and all copies, modifications, and derivative works thereof (including any changes which incorporate Your Feedback) are owned or licensed by Alteryx and no ownership rights are being conveyed to You under this Agreement or otherwise. Nothing in this Agreement constitutes a waiver of Alteryx’s rights under any Laws, including but not limited to U.S. or international intellectual property Laws. All rights not specifically granted under this Agreement are reserved by Alteryx and its suppliers, including the Third-Party Licensors. The Services and any related deliverables are not a Work-for-Hire as defined by applicable Law. You agree to reproduce, and shall not remove or obscure, any copyright notices and proprietary rights legends on all authorized copies of the Licensed Products and any Syndicated Data. Third Party Licensors specifically retain title to all Third-Party Code, data or Third-Party Tools owned by them. You retain all title and intellectual property rights to any data or information owned and provided by You when using the Licensed Product.

11. LIMITED WARRANTY:

11.1 PRODUCT WARRANTY: For Purchased Licenses, Alteryx warrants for a period of ninety (90) days from initial delivery to You (“Warranty Period”) that the Licensed Product will operate in substantial conformity with the terms of the Related Materials and will be, at the time of delivery of the Licensed Product, free of viruses, Trojan horses, worms, spyware, or other such code designed to maliciously impede in any manner, the intended operation of the Licensed Product. Alteryx's entire liability and Your exclusive remedy for the foregoing warranties shall be, at Alteryx's sole option and discretion, to use commercially reasonable efforts to provide You with a replacement of the Licensed Product or an error correction or workaround which corrects the defect; provided, however, if Alteryx determines such remedy to be impracticable, Alteryx may terminate the applicable Order Form and provide a refund of the applicable purchase price of the defective Licensed Product. Alteryx will have no obligation with respect

9. RETOURS D’EXPÉRIENCE: Dans le cas où Vous communiqueriez Vos retours d’expérience, idées ou suggestions à Alteryx ou lui feriez part des problèmes ou faiblesses que Vous avez remarqués et des solutions potentielles à ces derniers (ensemble, les « Retours d’expérience ») en ce qui concerne le ou les Produits ou Services sous licence ou tout autre produit ou service d’Alteryx existant ou potentiel, Vous octroyez à Alteryx et ses Filiales une licence mondiale, non exclusive, libre de droits, non résiliable liée à l’utilisation desdits Retours d’expérience de quelque façon que ce soit, y compris notamment aux fins de les incorporer au ou aux Produits sous licence ou à tous autres produits ou services existants ou futurs d’Alteryx, de ses Filiales, de ses partenaires et de ses Revendeurs.

10. PROPRIÉTÉ: Tous les titres et droits de propriété intellectuelle sur tout produit ou service qui Vous est fourni par Alteryx (y compris, sans limitation, les Produits sous licence, Données de tiers indépendants fournies par Alteryx, contenus, interfaces de programmation d’application, cartes, instructions, images, photographies, contenu audio et vidéo, texte et « applets », le cas échéant) et toutes les copies, modifications et œuvres dérivées de ceux-ci (y compris les modifications qui incorporent Vos Retours d’expérience) appartiennent à Alteryx ou sont détenus sous licence par Alteryx, et aucun droit de propriété ne Vous est conféré par le présent Contrat ou autrement. Rien dans le présent Contrat ne constitue une renonciation aux droits d’Alteryx en vertu de quelconques Lois, y compris notamment les Lois américaines ou internationales concernant la propriété intellectuelle. Tous les droits qui ne sont pas expressément conférés par le présent Contrat sont réservés à Alteryx et ses fournisseurs, y compris aux Concédants de licence tiers. Les Services et tous les livrables connexes ne sont pas des œuvres sur commande, au sens de la Loi applicable. Vous vous engagez à reproduire, et à ne pas supprimer ou masquer, les avis de droits d’auteur et mentions de droits de propriété sur toutes les copies autorisées des Produits sous licence et de toutes les Données de tiers indépendants fournies par Alteryx. Les Concédants de licence tiers conservent spécifiquement la propriété de l’ensemble des Codes tiers, données ou Outils tiers qui leur appartiennent. Vous conservez tous les titres et droits de propriété intellectuelle sur les données ou informations qui Vous appartiennent et que Vous fournissez lors de l’utilisation du Produit sous licence.

11. GARANTIE LIMITÉE :

11.1 GARANTIE DU PRODUIT: Pour les Licences achetées, Alteryx garantit pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la livraison initiale (« Période de garantie ») que le Produit sous licence fonctionnera en conformité avec l’essentiel des conditions de la Documentation associée et sera, au moment de sa livraison, exempt de virus, chevaux de Troie, vers, spyware, ou autres codes similaires destinés à compromettre de quelque manière que ce soit le fonctionnement prévu du Produit sous licence. La responsabilité entière de Alteryx et Votre recours exclusif pour les garanties ci-dessus seront, à la seule discrétion de Alteryx, de prendre des mesures commercialement raisonnables pour Vous fournir un Produit sous licence de remplacement, ou un correctif ou une solution provisoire pour corriger le défaut. Toutefois, si Alteryx estime que cette réparation est impossible, elle pourra résilier le Bon de commande applicable et rembourser le prix d’achat du Produit sous licence défectueux. Alteryx n’aura aucune obligation à l’égard d’une demande d’application de

to a warranty claim unless notified of such claim within the Warranty Period. This warranty applies only to the initial delivery of Licensed Product(s) under an Order Form and does not renew or reset.

11.2 REPRESENTATIONS AND WARRANTIES: Each party hereby represents and warrants that (i) if it is a company or other entity, it is duly organized and validly existing under the Laws of the place of its incorporation or formation and has full corporate power and authority to enter into this Agreement and to carry out the provisions hereof; (ii) it is duly authorized to execute and deliver this Agreement and to perform its obligations hereunder; (iii) this Agreement is a legal and valid obligation binding upon it and enforceable according to its terms; (iv) the execution, delivery, and performance of this Agreement do not conflict with any agreement, instrument, or understanding, oral or written, to which it is a party or by which it may be bound, nor violate any Laws of any court, governmental body, or administrative or other agency having jurisdiction over it; (v) it will comply with all applicable Laws in its performance of this Agreement; and (vi) it shall comply with the export Laws of the U.S. and other applicable jurisdictions in using the Licensed Products and obtain any permits, licenses and authorizations required for such compliance.

11.3 Disclaimers: Except as may otherwise be expressly set forth herein, neither Alteryx nor Third-party Licensors make any representations or warranties, express or implied, with respect to the Licensed Products, Services, Gallery, Third-Party Code or Third-Party tools, including but not limited to, the implied warranties of title, merchantability, fitness for a particular purpose and non-infringement. Any Trial Licenses, Non-Commercial Licenses and SDKs are provided on an “as-is” basis. Alteryx disclaims any and all liability for Third-Party Code, Third-Party Tools and Your use of the SDKs. Neither Alteryx nor Third-Party Licensors make any representations or warranties, express or implied, with respect to the accuracy, reliability or completeness of the Licensed Products, Third-Party Code or Third-Party Tools. Except as expressly set forth herein, the entire risk as to the use of the Licensed Products, Gallery, Third-Party Code and Third-Party Tools is assumed by You. You acknowledge that in entering into this Agreement, You have not relied on any promise, warranty or representation not expressly set forth in this Agreement

12. LIMITATION OF LIABILITY:

12.1 In no event shall You, Alteryx or Third-Party Licensors be liable regardless of the cause, for any special, indirect, incidental, consequential, exemplary or punitive damages; loss of goodwill, profits, business opportunity, anticipated savings, or data; work stoppage; or computer failure or malfunction, even if the affected party has been advised of the possibility of such damages, and whether the same arise in contract, tort (including negligence) or otherwise.

12.2 Alteryx’s entire liability for claims or obligations arising under or related to this Agreement shall not exceed the license fees paid and/or payable by You in the twelve-month period prior to the events giving rise to the claim or obligation.

la garantie qui n’est pas soumise dans la Période de garantie. Cette garantie s’applique uniquement à la livraison initiale du ou des Produits sous licence en vertu d’un Bon de commande et ne se renouvelle pas ni ne se réinitialise.

11.2 DÉCLARATIONS ET GARANTIES : Chaque partie déclare et garantit par la présente que (i) si elle est une société ou autre entité, elle est dûment constituée en vertu des lois de son pays de constitution et a le pouvoir et la capacité de conclure le présent Contrat et d’exécuter ses clauses, (ii) elle est dûment autorisée à conclure le présent Contrat et à s’acquitter de ses obligations en vertu des présentes, (iii) le présent Contrat est une obligation légale et valable qui lui est opposable et applicable selon ses clauses, (iv) la conclusion et l’exécution du présent Contrat ne sont pas contraires aux accords, actes ou ententes, formulés à l’oral ou par écrit, auxquels elle est partie ou par lesquels elle peut être liée, ni ne violent les Lois d’un tribunal, d’un organisme public ou d’une administration dont elle relève, (v) elle se conformera à toutes les Lois applicables dans le cadre de l’exécution du présent Contrat, et (vi) elle se conformera aux Lois sur l’exportation des États-Unis et d’autres pays concernés dans le cadre de l’utilisation des Produits sous licence, et obtiendra tous les permis, licences et autorisations nécessaires au respect de ces Lois.

11.3 Exclusion de responsabilité : Sauf stipulation contraire expresse des présentes, ni Alteryx ni aucun concédant de licence tiers ne fait de déclarations ni ne donne de garanties, expresse ou implicites, concernant les concernant Produits sous Licence, les Services, Gallery, tout Code Tiers ou des outils tiers, y compris, sans limitation, des garanties implicites de propriété, de qualité marchande, d’adaptation à un usage particulier et d’absence de contrefaçon. Toutes les licences d’évaluation, les licences non commerciales et les SDK sont fournis « en l’état ». Alteryx décline toute responsabilité à l’égard du code tiers, des outils tiers et de votre utilisation des SDK. Ni Alteryx ni aucun concédant de licence tiers ne fait de déclarations ni ne donne de garanties, expresse ou implicites, en ce qui concerne l’exactitude, la fiabilité ou l’exhaustivité des produits sous licence, du code tiers ou des outils tiers. Sauf stipulation expresse contraire des présentes, l’ensemble des risques associés à l’utilisation des produits sous licence, de Gallery, de tout code tiers et des outils tiers est assumé par vous. Vous reconnaissez que vous ne vous êtes appuyé sur aucune promesse, garantie ou déclaration n’étant pas expressément énoncée aux présentes pour conclure le présent contrat.

12. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ :

12.1 Vous, Alteryx ou les concédants de licence tiers ne sauriez en aucun cas être tenus responsables, quelle que soit la cause, pour tout dommage spécial, indirect, accessoire, consécutif ou tous dommages-intérêts exemplaires ou punitifs, toute perte de clientèle, de profits, d’opportunités d’affaires, d’économies anticipées ou de données, tout arrêt de travail, toute défaillance ou tout dysfonctionnement informatique, même si la partie touchée a été informée de la possibilité de tels dommages, et que lesdits dommages se produisent au titre de la responsabilité contractuelle, délictuelle (y compris la négligence) ou à tout autre titre.

12.2 La responsabilité entière d’Alteryx pour toute réclamation ou obligation découlant du présent contrat ou liée à ce dernier ne saurait excéder les droits de licence payés et/ou dus par vous au cours de la période de douze mois précédant les événements donnant lieu à ladite réclamation ou obligation.

12.3 The limitations on liability set forth in Sections 12.1 and 12.2 shall not apply to the extent prohibited by applicable Law. If this Agreement is governed by the Laws of England and Wales pursuant to Section 14.7 below, nothing in this Agreement shall exclude or limit any party's liability for: (i) fraud or fraudulent misrepresentation; or (ii) death or personal injury caused by negligence.

13. INDEMNIFICATION:

13.1 INDEMNIFICATION BY ALTERYX: Alteryx will defend any action, claim, demand, or suit brought by a third party against You, Your Affiliates and the respective officers, directors, employees, agents, successors, and assigns of You or Your Affiliates ("Licensee Parties") that is based on a claim alleging a Licensed Product as supplied by Alteryx to You infringes or misappropriates such third party's U.S. issued patent, or any trademark, trade secret right or copyright (an "Infringement Claim") and Alteryx will indemnify and hold harmless the Licensee Parties for any damages and costs (including reasonable attorneys' fees) finally awarded against Licensee Parties by a court of competent jurisdiction for the Infringement Claim. Alteryx's indemnity obligation under this **Section 13.1** shall not apply: (i) if the Licensed Product(s) is modified by any party other than Alteryx; (ii) if the Licensed Product(s) is customized in accordance with written specifications provided by You; (iii) if the Licensed Product(s) is combined with products or processes not provided by Alteryx; (iv) to any unauthorized use of the Licensed Product(s); (v) to any unsupported release of the Licensed Product(s) or if You fail to install an Update provided by Alteryx that could have avoided the actual or alleged Infringement Claim; (vi) to workflows, output, analytic applications, algorithms or other applications or programming built or created by or on behalf of You through or as a result of use of the Licensed Product or any SDKs; or (vii) if You settle or make any admissions with respect to an Infringement Claim without Alteryx's prior written consent. If an Infringement Claim is brought or threatened, Alteryx may, at its sole option and expense, use commercially reasonable efforts to either (i) procure a license that will protect You against such Infringement Claim without cost to You; (ii) modify or replace all or portions of the Licensed Product as needed to avoid infringement, such update or replacement having substantially similar or better capabilities; or (iii) if (i) and (ii) are not commercially feasible, terminate this Agreement and any applicable Order Form(s) and refund to You a pro-rata refund of the license fees paid under such applicable Order Form(s) for the terminated portion of the term of such Order Form(s). The rights and remedies granted to You under this **Section 13** state Alteryx's entire liability, and Your exclusive remedy, with respect to any third-party claim of intellectual property infringement.

12.3 Les limitations de responsabilité énoncées dans les **Articles 12.1 et 12.2** ne s'appliquent pas dans la mesure interdite par la loi applicable. Si le présent contrat est régi par les lois d'Angleterre et du pays de Galles conformément à **Section 14.7** ci-dessous, rien dans le présent contrat ne saurait exclure ou limiter la responsabilité d'une quelconque partie pour : (i) toute fraude ou fausse déclaration frauduleuse ; ou (ii) tout décès ou blessure corporelle causée par une négligence.

13. INDEMNISATION :

13.1 INDEMNISATION PAR ALTERYX : Alteryx assurera la défense dans toute action, réclamation, demande ou tout procès intenté par un tiers contre Vous, Vos Filiales et les dirigeants, administrateurs, employés, représentants, successeurs et cessionnaires respectifs (« Parties du Preneur de licence ») qui est basé sur des allégations selon lesquelles un Produit sous licence qui Vous aurait été fourni par Alteryx violerait ou détournerait un brevet délivré aux États-Unis, une marque déposée ou des droits d'auteur ou droit au secret commercial (une « Action en contrefaçon ») et Alteryx indemnifiera et dégage de toute responsabilité les Parties du Preneur de licence pour tous dommages-intérêts et dépens (y compris des honoraires d'avocat raisonnables) au versement desquels les Parties du Preneur de licence seraient condamnées par un tribunal compétent dans le cadre de l'Action en contrefaçon. L'obligation d'indemnisation d'Alteryx en vertu de l'**article 13.1** ne s'applique pas : (i) si le ou les Produits sous licence sont modifiés par une partie autre qu'Alteryx ; (ii) si le ou les Produits sous licence sont personnalisés conformément à des spécifications écrites fournies par Vous ; (iii) si le ou les Produits sous licence sont combinés avec des produits ou procédés non fournis par Alteryx ; (iv) à toute utilisation non autorisée du ou des Produits sous licence ; (v) à toute version non prise en charge du ou des Produits sous licence ou si Vous n'installez pas une Mise à jour fournie par Alteryx qui aurait pu éviter l'Action en contrefaçon, que ladite contrefaçon soit réelle ou présumée ; (vi) aux workflows, extraits, applications analytiques, algorithmes ou autres applications ou à la programmation construits ou créés par Vous ou pour votre compte par le biais de, ou suite à l'utilisation du Produit sous licence ou de tout SDK ; ou (vii) si Vous acceptez un règlement ou faites des aveux dans le cadre d'une Action n contrefaçon sans le consentement écrit préalable d'Alteryx. Si une Action en contrefaçon est intentée ou à prévoir, Alteryx peut, à sa seule discrétion et à ses frais, prendre des mesures raisonnables d'un point de vue commercial pour (i) obtenir une licence qui Vous protégera contre cette Action en contrefaçon sans frais pour Vous, (ii) modifier ou remplacer tout ou partie du Produit sous licence au besoin pour éviter toute contrefaçon, cette version modifiée ou de remplacement ayant des capacités pour l'essentiel similaires ou meilleures, ou (iii) si (i) et (ii) ne sont pas raisonnablement envisageables d'un point de vue commercial, résilier le présent Contrat et tout Bon de commande applicable et Vous rembourser les droits de licence payés en vertu de dudit ou desdits Bons de commande applicables calculés au prorata pour la partie résiliée de la durée dudit ou desdits Bons de commande. Les droits et recours qui Vous sont conférés en vertu du présent **article 13** correspondent à la responsabilité totale d'Alteryx, et à Votre recours exclusif, en cas de réclamation de tiers pour violation de propriété intellectuelle.

13.2 INDEMNIFICATION BY YOU: You will defend any action, claim, demand, or suit brought by a third party against Alteryx, its Affiliates, the respective officers, directors, employees, agents, successors, and assigns of Alteryx or any Alteryx Affiliate (“Alteryx Parties”) that is based on (i) Your use, alteration, application or disclosure of the Licensed Products or Syndicated Data in violation of this Agreement or applicable Law; or (ii) any Licensee-Sourced Data or any Output or Results generated by You or the use thereof, and You will indemnify and hold harmless the Alteryx Parties for any damages and costs (including reasonable attorneys’ fees) finally awarded for such claims.

13.3 INDEMNIFICATION PROCEDURES: In order to seek and receive indemnification under this Agreement, the indemnified party must: (i) give prompt notice to the indemnifying party of the indemnifiable event; (ii) grant authority to the indemnifying party to defend or settle any related action or claim, provided that the indemnifying party will not enter into any settlement that would diminish the rights of the indemnified party or that includes an admission of fault or wrongdoing or the payment of money by the indemnified party; and (iii) provide, at the indemnifying party’s expense, information, cooperation and assistance to the indemnifying party as may be reasonably necessary for the indemnifying party to defend or settle the claim or action. An indemnified party may participate, at its own expense, in any defense.

14. GENERAL:

14.1 ENTIRE AGREEMENT; SURVIVAL: This Agreement represents our entire understanding and agreement regarding the Licensed Products, Syndicated Data, Third-Party Code and Third-Party Tools, and supersedes any prior purchase order, communication, advertising or representation between You and Alteryx and/or any Reseller. To the extent there is any conflict between the terms of this Agreement and an Order Form, the terms of the Order Form shall take precedence. No provision of any purchase order or other business form, including any electronic invoicing portals and vendor registration processes, employed by you will supersede the terms and conditions of this Agreement (even if after the date of this Agreement or any Order Form), and any such document shall be for administrative purposes only and shall have no legal effect. Any Order Form not terminated concurrently with the termination of this Agreement shall survive until such Order Form expires or terminates by its own terms. The termination of this Agreement but not all issued and outstanding Order Form(s) shall prevent any new Order Forms from being executed by the parties. Alteryx may make changes to this Agreement and will make a such version available on the website where the Licensed Product is made available, and You agree to be bound by this Agreement, as amended. The provisions of **Sections 1, 3, 6 and 8 through 14** shall survive any termination of this Agreement.

13.2 INDEMNISATION PAR VOUS : Vous assurerez la défense dans toute action, réclamation, demande ou tout procès intenté par un tiers contre Alteryx, ses Filiales et leurs dirigeants, administrateurs, employés, représentants, successeurs et cessionnaires respectifs (« Parties d’Alteryx ») qui est basé sur (i) Votre utilisation, modification, application ou divulgation des Produits sous licence ou des Données de tiers indépendants fournies par Alteryx en violation du présent Contrat ou de la Loi applicable, ou (ii) toutes Données provenant du Preneur de licence ou tous Extraits ou Résultats créés par Vous ou découlant de l’utilisation desdits Données, et Vous indemnisez et dégagez de toute responsabilité les Parties d’Alteryx en cas de dommages-intérêts et dépens (y compris des honoraires d’avocat raisonnables) infligés pour ces réclamations.

13.3 PROCÉDURES D’INDEMNISATION : Pour demander et recevoir une indemnisation en vertu du présent Contrat, la partie indemnisée doit : (i) informer rapidement la partie qui indemnise de l’événement indemnisable, (ii) autoriser la partie qui indemnise à assurer la défense ou régler toute action ou revendication connexe, étant entendu que la partie qui indemnise ne pourra conclure un règlement qui réduirait les droits de la partie indemnisée ou qui impliquerait l’aveu d’une faute ou d’un acte répréhensible ou le versement d’argent par la partie indemnisée, et (iii) fournir à la partie qui indemnise, aux frais de celle-ci, les informations, la coopération et l’assistance dont la partie qui indemnise a raisonnablement besoin pour assurer la défense ou régler la réclamation ou l’action. Une partie indemnisée peut, à ses propres frais, participer à toute défense.

14. DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

14.1 INTÉGRALITÉ DE L’ACCORD, CLAUSES MAINTENUES EN VIGUEUR : Le présent Contrat représente l’intégralité de l’entente et de l’accord entre les parties concernant les Produits sous licence, les Données de tiers indépendants fournies par Alteryx, tout Code tiers et les Outils tiers, et remplace tout Bon de commande, communication, publicité ou déclaration antérieurs, entre Vous et Alteryx et/ou tout Revendeur. En cas de conflit entre les clauses du présent Contrat et un Bon de commande, les clauses du Bon de commande prévaudront. Aucune clause figurant sur un bon de commande ou autre formulaire commercial, y compris les portails de facturation électronique et les processus d’enregistrement des fournisseurs, utilisés par Vous, ne remplacera les conditions du présent Contrat (même après la date du présent Contrat ou de tout Bon de commande), et tout document de ce type est utilisé à des fins administratives uniquement et n’a aucune valeur juridique. Tout Bon de commande non résilié en même temps que la résiliation du présent Contrat restera applicable jusqu’à ce qu’il expire ou soit résilié conformément à ses propres conditions. La résiliation du présent Contrat, mais pas de tous les Bons de commande émis et en cours, fait obstacle à la signature de nouveaux Bons de commande par les parties. Alteryx peut apporter des modifications au présent Contrat et mettra cette version à disposition sur le site Web où le Produit sous licence est disponible, et Vous acceptez d’être lié par le présent Contrat, tel que modifié. Les clauses des **articles 1, 3, 6 et 8 à 14** resteront en vigueur après la résiliation du présent Contrat.

14.2 SEVERABILITY: If any provision of this Agreement shall be unlawful, void or for any reason unenforceable, that provision shall be enforced only to the extent permissible by applicable Law and otherwise deemed severable from, and shall in no way affect the validity or enforceability of, the remaining provisions.

14.3 ANTI-CORRUPTION: You confirm You have not received or been offered any illegal or improper bribe, kickback, payment, gift, or thing of value from an Alteryx employee, agent or partner in connection with this Agreement. In case You have knowledge of any violation of the above restriction, You will promptly notify Alteryx.

14.4 PRIVACY POLICY: Any of your information provided to Alteryx in connection with installation, registration and use of the Licensed Products and Services shall be subject to the terms set forth in Alteryx's privacy policy available at <http://www.alteryx.com/privacy-policy>.

14.5 PUBLICITY: Alteryx may identify You as a customer of Alteryx and use Your name and logo in any of its advertising or marketing materials (including any press release or statement) solely in connection with such identification. You can retract the foregoing permission by submitting a written request via email to logo.optout@alteryx.com.

14.6 ASSIGNMENT: This Agreement will bind and inure to the benefit of each party's permitted successors and assigns. You may not assign this Agreement or any of its rights or obligations granted hereunder, including by operation of Law, without the prior written consent of Alteryx, which shall not be unreasonably withheld or delayed. Any attempt to transfer or assign this Agreement without such written consent will be null and void. Alteryx may assign this Agreement to any Affiliate or in connection with a merger, reorganization, acquisition or other transfer of all or substantially all of Alteryx's assets or voting securities.

14.7 GOVERNING LAW; CONTRACTING ENTITY: Without regard to any conflict of laws principles, this Agreement (i) if You are located in North or South America, the licensing entity is Alteryx, Inc., a Delaware corporation, and this Agreement will be governed by the Laws of the State of California, United States; or (ii) if You are located outside of North or South America, the licensing entity is Alteryx UK Ltd, a United Kingdom limited company, and this Agreement will be governed by the Laws of England and Wales. All disputes arising out of or in relation to this Agreement shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the courts of (a) Orange County in the State of California when the Laws of the State of California apply; or (b) London when the Laws of England and Wales apply. Nothing in this **Section 14.7** shall restrict a party's right to bring an action (including any motion for injunctive relief) against the other party in the jurisdiction where the other party's place of business is located. The United Nations Convention on Contracts for the International Sale of Goods and the Uniform Computer Information Transactions Act, as currently enacted by any jurisdiction or as may be codified or amended from time to time by any jurisdiction, do not apply to this Agreement.

14.2 AUTONOMIE DES CLAUSES : Si une quelconque clause du présent Contrat s'avérait illégale, nulle ou inapplicable pour une raison quelconque, cette clause sera appliquée uniquement dans la mesure permise par la Loi applicable et sera autrement réputée dissociable des autres clauses, et n'affectera en aucune façon la validité ou l'applicabilité des autres clauses.

14.3 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : Vous confirmez n'avoir reçu, ni vous être vu proposer, aucun pot-de-vin ni paiement, cadeau ou chose de valeur inappropriés ou illégaux de la part d'un employé, mandataire ou partenaire d'Alteryx en lien avec le présent Contrat. Vous vous engagez à informer rapidement Alteryx si vous prenez connaissance de toute violation de l'interdiction susmentionnée.

14.4 CHARTE DE VIE PRIVÉE : Toute information Vous appartenant qui est fournie à Alteryx dans le cadre de l'installation, de l'enregistrement et de l'utilisation des Produits et Services sous licence est soumise aux conditions énoncées dans la charte de vie privée d'Alteryx disponible sur <http://www.alteryx.com/privacy-policy>.

14.5 PUBLICITÉ : Alteryx peut Vous identifier en tant que client d'Alteryx et utiliser Vos nom et logo sur l'un de ses supports publicitaires ou marketing (y compris tout communiqué de presse ou déclaration) uniquement en lien avec cette identification. Vous pouvez vous opposer à cette identification en soumettant une demande écrite par e-mail à logo.optout@alteryx.com.

14.6 CESSION : Le présent Contrat lie et prend effet au bénéfice des successeurs et cessionnaires autorisés de chaque partie. Vous ne pouvez pas céder le présent Contrat ou l'un de vos droits ou obligations au titre des présentes, y compris en vertu de la Loi, sans le consentement écrit préalable d'Alteryx, qui ne pourra être refusé ou retardé sans motif valable. Toute tentative de transfert ou de cession du présent Contrat sans cet accord écrit sera nulle et non avenue. Alteryx peut céder le présent Contrat à toute Filiale ou en lien avec une fusion, une réorganisation, une acquisition ou tout autre transfert de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs ou actions avec droit de vote d'Alteryx.

14.7 DROIT APPLICABLE, ENTITÉ CONTRACTANTE: Sans tenir compte des principes de conflit de lois, le présent Contrat (i) est conclu avec Alteryx, Inc., une société du Delaware, en tant qu'entité concédante et est régi par les Lois de l'État de Californie, États-Unis, si Vous êtes établi en Amérique du Nord ou du Sud ; ou (ii) est conclu avec Alteryx UK Ltd, une société à responsabilité limitée du Royaume-Uni, en tant qu'entité concédante et est régi par les Lois de l'Angleterre et du pays de Galles, si Vous êtes établi en dehors de l'Amérique du Nord ou du Sud. Tous les litiges consécutifs ou relatifs au présent Contrat relèvent de la compétence exclusive des tribunaux (a) du comté d'Orange dans l'État de Californie lorsque les Lois de l'État de Californie s'appliquent ; ou (b) de Londres lorsque les Lois de l'Angleterre et du pays de Galles s'appliquent. Aucune clause du présent **article 14.7** ne limite le droit d'une partie d'intenter une action (y compris toute requête de mesure injonctive) contre l'autre partie dans le pays où l'établissement commercial de l'autre partie est situé. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises et l'Uniform Computer Information Transactions Act, tels qu'appliqués actuellement par tout pays ou adoptés ou modifiés à tout moment par tout pays, ne s'appliquent pas au présent Contrat.

14.8 U.S. GOVERNMENT RESTRICTED RIGHTS: The Licensed Product is a “commercial item” as that term is defined at FAR Subpart 2.1. For U.S. Government customers, Alteryx provides the Licensed Product, including any related software, technical data, and/or services, with those rights in technical data and computer software it customarily provides to the public, as delineated herein. In addition, DFARS 252.227-7015 shall apply to technical data acquired by DoD. Should a U.S. Government customer require additional rights in Licensed Products, Alteryx will consider such requests, and upon reaching mutual agreement, any additional rights shall be incorporated into a written addendum. Rights are reserved under copyright Laws of the U.S. with respect to unpublished portions of the Licensed Products.

14.9 RESELLER SALES: If You acquired the Licensed Products through an Alteryx authorized reseller, partner, or original equipment manufacturer of Alteryx products (each, a “Reseller”), You acknowledge that (i) payment and delivery terms for the Licensed Products must be established separately and independently between You and Reseller; (ii) this Agreement constitutes the entire agreement between You and Alteryx regarding the license rights for the Licensed Products and the obligations of Alteryx as set forth herein and is controlling; (iii) the terms and conditions of any purchase order or any other agreement between You and Reseller are not binding on Alteryx; (iv) Reseller is not authorized to alter, amend or modify the terms of this Agreement or to otherwise grant any license or other rights or any obligations relating in any way to the Licensed Products; and (v) Your nonpayment of any amount due to a Reseller or any other relevant third party relating to its licensed rights under this Agreement shall constitute a basis for Alteryx’s termination of this Agreement. You further acknowledge that Alteryx makes no representation or warranty, nor incurs an obligation with respect to, with regard to any services or other products provided by any Reseller, or any actions or failures to act by any Reseller

14.10 EXPORT COMPLIANCE: You acknowledge that these Licensed Products are subject to the U.S. Export Administration Regulations (the “EAR”) and that You will comply with the EAR. You represent that You are not named on any governmental list of persons or entities prohibited from receiving exports. Additionally, You agree You shall not, nor allow any third party to, export from the U.S. or allow the re-export or re-transfer of any part of the Licensed Product to (i) any country subject to export control embargo or economic sanctions implemented by any agency of the U.S. government; (ii) any end user who has been prohibited from participating in U.S. export transactions by any Federal agency of the U.S. government; or (iii) any end user who You know or have reason to know will utilize them in the design, development or production of nuclear, chemical or biological weapons, or rocket systems, space launch vehicles and sounding rockets, or unmanned air vehicle systems, without first obtaining

14.8 DROITS LIMITÉS DE L’ÉTAT FÉDÉRAL AMÉRICAIN : Le Produit sous licence est un « article commercial », au sens de la section 2.1 du FAR. Pour les clients du gouvernement américain, Alteryx fournit le Produit sous licence, y compris les logiciels, données techniques et/ou services associés, ainsi que les droits liés aux données techniques et aux logiciels informatiques habituellement fournis au public, tel qu’indiqué aux présentes. En outre, le DFARS 252.227-7015 s’appliquera aux données techniques acquises par le DoD. Dans le cas où un client du gouvernement américain demanderait des droits supplémentaires liés aux Produits sous licence, Alteryx étudiera la demande en question et, moyennant l’atteinte d’un accord mutuel, tous droits supplémentaires seront incorporés par un avenant écrit. Les droits sont réservés en vertu des Lois sur le droit d’auteur des États-Unis en ce qui concerne les parties non publiées des Produits sous licence.

14.9 VENTE PAR UN REVENDEUR: Si Vous avez acquis les Produits sous licence par l’intermédiaire d’un revendeur agréé Alteryx, d’un partenaire ou d’un fabricant d’équipement d’origine de produits Alteryx (chacun, un « Revendeur »), Vous reconnaissez que (i) les modalités de paiement et de livraison des Produits sous licence doivent être établies séparément et indépendamment entre Vous et le Revendeur, (ii) le présent Contrat constitue l’intégralité de l’accord entre Vous et Alteryx concernant les droits de licence sur les Produits sous licence et les obligations d’Alteryx tels que décrits ci-dans les présentes et prévaut, (iii) les conditions générales de tout bon de commande ou de tout autre accord entre Vous et le Revendeur ne lient pas Alteryx, (iv) le Revendeur n’est pas autorisé à modifier les clauses du présent Contrat ou à accorder toute autre licence ou autre droit ou obligation lié, de quelque façon que ce soit, aux Produits sous licence, et (v) Votre défaut de paiement de tout montant dû à un Revendeur ou à tout autre tiers concerné en lien avec ses droits sous licence en vertu du présent Contrat constituera une cause de résiliation du présent Contrat par Alteryx. Vous reconnaissez en outre qu’Alteryx ne fait aucune déclaration, ne donne aucune garantie ni n’encourt d’obligation en ce qui concerne les services ou autres produits fournis par un Revendeur, ou toute action ou omission d’un Revendeur.

14.10 CONFORMITÉ À LA RÉGLEMENTATION SUR LES EXPORTATIONS : Vous reconnaissez que ces Produits sous licence sont soumis à la réglementation américaine relative au contrôle des exportations (Export Administration Regulations, « EAR ») que Vous Vous engagez à respecter. Vous déclarez que Vous ne figurez sur aucune liste de personnes ou entités auxquelles il est interdit de recevoir des exportations établies par un État. En outre, Vous Vous engagez à ne pas exporter, ni à autoriser un tiers à exporter des États-Unis ou permettre la réexportation ou le transfert ultérieur de toute partie du Produit sous licence vers (i) tout pays soumis à un embargo sur les exportations ou à des sanctions économiques appliquées par toute agence de l’État américain, (ii) tout utilisateur final auquel il est interdit de participer à des opérations d’exportation américaines par toute agence fédérale de l’État américain, ou (iii) tout utilisateur final dont Vous savez ou avez lieu de croire qu’il l’utilisera dans la conception, le développement ou la production d’armes nucléaires, chimiques ou biologiques, ou de systèmes de propulsion de fusées, de lanceurs spatiaux et de fusées-sondes, ou de systèmes de véhicules aériens sans pilote, sans avoir obtenu

an export license or other approval that may be required by any governmental agency having jurisdiction with respect to the transaction.

14.11 COMPLIANCE: Upon Alteryx's reasonable request, You shall certify in a signed writing that Your use of the Licensed Product is in compliance with the terms of this Agreement.

14.12 NOTICES: Any notice hereunder shall be in writing. If to Alteryx, such notice shall be sent to Alteryx, Inc. at 3345 Michelson Drive, Suite 400, Irvine, CA 92612, USA, to the attention of "General Counsel". If to You, such notice or report shall be sent to the "ship to" address You provided to Alteryx and/or a Reseller upon placing your order. Notices shall be deemed given: (i) upon receipt if by personal delivery; (ii) upon receipt if sent by certified or registered mail (return receipt requested); or (iii) one day after it is sent if by next day delivery by a major commercial delivery service.

14.13 NO WAIVER: None of the provisions of this Agreement shall be deemed to have been waived by any act or acquiescence on the part of either party, its agents, or employees, but only by an instrument in writing signed by an authorized signatory of a party.

14.14 EQUITABLE RIGHTS: You acknowledge that monetary damages may not be a sufficient remedy for breaches of this Agreement and that Alteryx shall be entitled to seek, without waiving any other rights or remedies, injunctive or equitable relief as may be deemed proper by a court of competent jurisdiction.

14.15 FORCE MAJEURE: Neither party shall be liable to the other for any delay or failure to perform any obligation under this Agreement (except for a failure to pay fees) if the delay or failure is due to unforeseen events that occur after the signing of this Agreement and which are beyond the reasonable control of the parties, such as strikes, blockade, war, terrorism, riots, natural disasters, in so far as such an event prevents or delays the affected party from fulfilling its obligations and such party is not able to prevent or remove the force majeure at reasonable cost.

14.16 ATTORNEYS' FEES: The prevailing party in any action required to enforce this Agreement will be entitled to recover its reasonable attorneys' fees and costs in connection with such action.

14.17 LANGUAGE: Regardless of any language into which this Agreement may be translated, the official, controlling and governing version of this Agreement shall be exclusively the English language version.

14.18 THIRD PARTY RIGHTS: Unless otherwise expressly provided in this Agreement, a person who is not a party to this Agreement shall not have any rights to enforce any term of this Agreement.

au préalable une licence d'exportation ou une autre autorisation requise par toute agence de l'État compétente en ce qui concerne la transaction.

14.11 CONFORMITÉ : À la demande raisonnable d'Alteryx, Vous certifierez dans un écrit signé que Votre utilisation du Produit sous licence est conforme aux clauses du présent Contrat.

14.12 NOTIFICATIONS : Toute notification au titre des présentes doit revêtir la forme écrite. Si elle est destinée à Alteryx, cette notification doit être envoyée à Alteryx, Inc. 3345 Michelson Drive, Suite 400, Irvine, CA 92612, États-Unis, à l'attention du « General Counsel ». Si elle Vous est destinée, cette notification sera envoyée à l'adresse d'expédition que Vous avez fournie à Alteryx et/ou à un Revendeur lors de Votre commande. Les notifications sont réputées remises : (i) dès la remise en cas de remise en main propre ; (ii) dès réception si elle est envoyée par courrier recommandé (avec accusé de réception), ou (iii) le lendemain de son envoi si elle est expédiée via un service de livraison avec livraison le lendemain.

14.13 ABSENCE DE RENONCIATION: Aucune action ni aucun consentement de la part de l'une ou d'autre des parties, de ses représentants ou de ses employés, mais seulement un écrit signé par un signataire autorisé d'une partie, peut être considéré comme une renonciation à une quelconque clause du présent Contrat.

14.14 DROITS ÉQUITABLES : Vous reconnaissez que des dommages-intérêts monétaires pourraient ne pas constituer une réparation suffisante en cas de violation du présent Contrat et qu'Alteryx a le droit de demander, sans renoncer à tout autre droit ou recours, une injonction ou une compensation équitable jugée appropriée par un tribunal compétent.

14.15 FORCE MAJEURE: Aucune des parties ne sera tenue responsable envers l'autre pour tout retard ou défaut d'exécution d'une obligation au titre du présent Contrat (à l'exception d'un défaut de paiement des frais) si le retard ou l'inexécution sont dus à des événements imprévus qui se produisent après la signature du présent Contrat et qui sont indépendants de la volonté des parties, comme des grèves, des blocus, une guerre, le terrorisme, des émeutes ou des catastrophes naturelles, dans la mesure où un tel événement empêche la partie touchée d'exécuter ses obligations, ou la retarde dans l'exécution de ses obligations, et que cette partie n'est pas en mesure d'empêcher ou d'éliminer la force majeure à un coût raisonnable.

14.16 HONORAIRES D'AVOCAT : La partie gagnante dans toute action exigeant l'application du présent Contrat aura le droit de recouvrer ses frais de justice et dépens raisonnables en lien avec cette action.

14.17 LANGUE : Quelle que soit la langue dans laquelle le présent Contrat peut être traduit, la version officielle, applicable et de référence du présent Contrat sera exclusivement la version en langue anglaise.

14.18 DROITS DE TIERS : Sauf stipulation contraire expresse du présent Contrat, toute personne n'étant pas partie aux présentes ne saurait en aucun cas avoir le droit de faire appliquer de quelconques conditions énoncées dans le présent Contrat.

SYNDICATED DATA TERMS AND CONDITIONS

The following terms and conditions apply to the procurement and use of Syndicated data, as required by the resale agreements between data providers and Alteryx. As used herein, “data providers” shall mean providers of Syndicated data, including their third-party suppliers. All other capitalized terms used but not defined herein shall have the same meaning as in the applicable license agreement between Licensee and Alteryx (herein, the “Agreement”) that references these Syndicated data terms and conditions.

1.1 Licensee may use the Syndicated Data solely through the Licensed Products to create results or output (i) for use internally by Licensee within the scope of the license provided under the applicable Order Form (such results or output for internal use being referred to herein as “Results”); and (ii) that may be delivered to Licensee’s customers as part of Licensee’s business, provided that the delivery of such results or output must be a value added part of Licensee’s business and not sold on a standalone basis (together, the “Output Provision”). Data samples provided by Alteryx for the purpose of previewing or testing a new data set may not be used under the foregoing Output Provision and such samples may only be used for internal, non-commercial review or purposes. Alteryx, at its option, at any time during the term of the Agreement or any Order Form, may substitute data vendors of the Syndicated Data and the data provided by such data vendors, provided that the data substituted is of the same or better utility as the data provided to Licensee prior to such substitution.

1.2 Licensee agrees (i) that Syndicated Data may be used solely as one factor in Licensee’s credit, insurance, marketing or other business decisions and that Licensee is expressly prohibited from using the Syndicated Data as a factor in establishing an individual’s eligibility for (a) credit or insurance to be used primarily for personal, family or household purposes; or (b) employment; (ii) not to use the Syndicated Data to engage in unfair or deceptive practices; and (iii) it shall comply with all applicable Laws in connection with use of the Syndicated Data hereunder.

CONDITIONS GENERALES CONCERNANT LES DONNEES DE TIERS INDÉPENDANTS FOURNIES PAR ALTERYX

Les conditions générales suivantes s’appliquent à l’achat et à l’utilisation de Données de tiers indépendants fournies par Alteryx, tel qu’exigé par les accords de revente conclus entre les fournisseurs de données et Alteryx. Dans les présentes conditions, « fournisseurs de données » désigne les fournisseurs de Données de tiers indépendants fournies par Alteryx, y compris leurs fournisseurs tiers. Tous les autres termes commençant par une majuscule utilisés mais n’étant pas définis dans les présentes auront la même signification que dans le contrat de licence applicable conclu entre le Preneur de licence et Alteryx (dans les présentes conditions, le « Contrat ») qui fait référence aux présentes Conditions générales concernant les Données de tiers indépendants fournies par Alteryx.

1.1 Le Preneur de licence peut utiliser les Données de tiers indépendants fournies par Alteryx uniquement avec les Produits sous licence pour créer des résultats ou des extraits (i) à des fins d’utilisation interne par le Preneur de licence dans le cadre de la licence fournie en vertu du Bon de commande applicable (ces résultats ou extraits destinés à un usage interne sont désignés ci-après « Résultats »), et (ii) qui peuvent être livrés aux clients du Preneur de licence dans le cadre des activités du Preneur de licence, à condition que la livraison de ces résultats ou de ces extraits soit une prestation complémentaire offerte par le Preneur de licence et ne soit pas vendue seule (ensemble, la « Clause relative aux extraits »). Les échantillons de données fournis par Alteryx à des fins de prévisualisation ou de test d’un nouvel ensemble de données ne peuvent pas être utilisés en vertu de la Clause relative aux extraits ci-dessus, et ces échantillons ne peuvent être utilisés qu’à des fins internes non commerciales ou pour vérification interne. À tout moment pendant la durée du présent Contrat ou de tout Bon de commande, Alteryx est libre de remplacer les fournisseurs de données des Données de tiers indépendants fournies par Alteryx et les données fournies par ces fournisseurs de données, à condition que les données de remplacement soient de la même utilité ou encore plus utiles que les données fournies au Preneur de licence avant ce remplacement.

1.2 Le Preneur de licence (i) reconnaît que les Données de tiers indépendants fournies par Alteryx peuvent être utilisées uniquement comme facteur dans les décisions de crédit, d’assurance, de commercialisation ou d’autres décisions commerciales du Preneur de licence, et qu’il est formellement interdit au Preneur de licence d’utiliser les Données de tiers indépendants fournies par Alteryx comme facteur de détermination de l’admissibilité d’une personne pour (a) un crédit ou une assurance utilisés principalement à des fins personnelles, familiales ou domestiques, ou (b) un emploi, (ii) s’engage à ne pas utiliser les Données de tiers indépendants fournies par Alteryx pour se livrer à des pratiques déloyales ou trompeuses, et (iii) s’engage à respecter toutes les Lois applicables à l’utilisation des Données de tiers indépendants fournies par Alteryx aux termes des présentes.

1.3 Licensee also agrees (i) use of data from the data provider TomTom North America that is provided as part of the Syndicated Data (“TomTom Data”) with a non-TomTom map may result in increased variance between the location displayed on the map and ground truth location; (ii) it shall not provide, display or allow access to actual numerical latitude and longitude coordinates from TomTom Data to any third parties; (iii) it shall not use the TomTom Data to create or assist in the creation of a database of geospatial data with road geometry and street names, routing attributes that enable turn-by-turn navigation on such road geometry, or latitude and longitude of individual addresses and house number ranges; and (iv) it shall not use TomTom Data for in-flight or drone navigation or in connection with any high risk systems, devices, products or services that are critical to the health and safety or security of people and property.

1.4 Licensee may use data from the data provider Experian Marketing Solutions that is provided as part of the Syndicated Data (“Experian Data”) to Match Licensee Customer data to Experian Data for internal analytics use only, which shall include research, Customer analysis, Customer profiling, Customer segmentation, Direct Marketing campaigns to Customers (for internal analytics purposes only), reporting (including media planning reports), and Modeling. Licensee may not use the Experian Data for tactical Direct Marketing campaign execution based on Customer name and address or telephone number variables from the Experian Data. For the purposes of this Section 1.4, (i) “Customer” means a consumer: (a) who has voluntarily provided Licensee with contact information that may include any of name and address, email address, or telephone number; (b) engaged in a monetary transaction with Licensee; (c) whose name and address, email address, or telephone number is owned by Licensee; or (d) whose name and address, email address, or telephone number is leased, licensed or rented by Licensee and used for internal analytics purposes only and not for prospecting purposes; (ii) “Direct Marketing” means contacting (e.g., via mail, telephone or email) an audience using individual name and address, email or telephone variables; (iii) “Match” means by matching Licensee Customer data to Experian Data by means of a Customer name and address or telephone match within the Experian Data; and (iv) “Modeling” means an algorithm derived in whole or in part from Experian Data that is predictive of certain consumer behaviors. Experian Data that is used for data appending shall be restricted to a direct match of either name and address, or telephone number off of the Licensee’s customer database.

1.5 Licensee shall maintain appropriate security measures at least equivalent to those normally used by Licensee with respect to licensed software and data products, provided such measures provide at least a reasonable degree of care, to prevent the accidental or otherwise unauthorized access to or use, modification or disclosure of the Syndicated Data.

1.3 Le Preneur de licence convient également que (i) l’utilisation des données du fournisseur de données TomTom Amérique du Nord qui sont fournies dans le cadre des Données de tiers indépendants fournies par Alteryx (« Données TomTom ») avec une carte non TomTom peut entraîner des différences entre la position affichée sur la carte et la position réelle au sol, (ii) il ne doit pas fournir, afficher ou autoriser l’accès aux coordonnées numériques réelles de latitude et de longitude des Données TomTom à des tiers, (iii) il ne doit pas utiliser les Données TomTom pour créer ou aider à la création d’une base de données géospatiales avec la géométrie routière et les noms de rues, les attributs de routage qui permettent la navigation pas à pas sur cette géométrie routière, ou la latitude et la longitude de chaque adresse et numéro de rue, et (iv) il ne doit pas utiliser les Données TomTom pour la navigation aérienne ou par drone ou en lien avec des systèmes, appareils, produits ou services à haut risque essentiels à la santé et à la sécurité des personnes et des biens.

1.4 Le Preneur de licence peut utiliser les données du fournisseur de données Experian Marketing Solutions qui sont fournies dans le cadre des Données de tiers indépendants fournies par Alteryx (« Données Experian ») pour Mettre en correspondance les données des Clients du Preneur de licence et les Données Experian à des fins d’analyse interne uniquement, ce qui inclut la recherche, l’analyse Client, le profilage Client, la segmentation Client, les campagnes de Prospection auprès des Clients (à des fins d’analyse interne uniquement), les rapports (y compris les rapports de media planning) et la Modélisation. Il est interdit au Preneur de licence d’utiliser les Données Experian pour conduire des campagnes de Prospection tactiques basées sur le nom, l’adresse ou des variables du numéro de téléphone du Client, issus des Données Experian. Pour les besoins du présent article 1.4, (i) « Client » désigne un consommateur : (a) qui a volontairement fourni au Preneur de licence des coordonnées qui peuvent inclure tout nom, adresse, adresse électronique ou numéro de téléphone, (b) impliqué dans une opération monétaire avec le Preneur de licence, (c) dont le nom et l’adresse, l’adresse électronique ou le numéro de téléphone appartiennent au Preneur de licence, ou (d) dont le nom et l’adresse, l’adresse électronique ou le numéro de téléphone sont loués à bail, fournis sous licence ou loués par le Preneur de licence et utilisés à des fins d’analyse interne uniquement et non à des fins de prospection, (ii) « Prospection » s’entend d’un contact (par ex. par courrier, par téléphone ou par e-mail) pris avec un public en utilisant le nom et l’adresse individuels, les variables d’e-mail ou de téléphone, (iii) « Correspondance » s’entend d’une mise en correspondance entre les données du Client du Preneur de licence et les Données Experian au moyen du nom et de l’adresse ou du numéro de téléphone d’un Client figurant dans les Données Experian, et (iv) « Modélisation » désigne un algorithme dérivé, en tout ou en partie, des Données Experian qui prédisent certains comportements des consommateurs. Les Données Experian utilisées pour l’ajout de données doivent être limitées à une correspondance directe entre le nom et l’adresse, ou le numéro de téléphone hors de la base de données des Clients du Preneur de licence.

1.5 Le Preneur de licence doit maintenir des mesures de sécurité appropriées au moins équivalentes à celles normalement utilisées par le Preneur de licence pour les logiciels et données sous licence, à condition que ces mesures correspondent au moins à un degré de soin raisonnable, pour empêcher tout accès ou utilisation fortuite ou non autorisé, toute modification ou toute divulgation des Données

Licensee shall not permit unauthorized copying of the Syndicated Data, use the Syndicated Data to provide competitive information about Data Providers to third-parties, nor export or download the Syndicated Data on a stand-alone basis out of the Alteryx proprietary format in which it was provided to Licensee by Alteryx. Syndicated Data may only be used in connection with the Licensed Product with which such data has been provided or in which such data has been incorporated and embedded and may not be directly accessed by any personnel of Licensee that is not an Authorized User of such Licensed Product, regardless of whether such personnel has access to other Licensed Products. Any results or output must include the applicable attribution as described at <http://www.alteryx.com/data-copyright-guidelines>. Data Providers may request certification that Licensee's use of the Syndicated Data is in compliance with the terms herein and Licensee agrees to comply with any such request.

1.6 Alteryx and Data Providers make no representations or warranties of any kind with respect to the accuracy, completeness, timeliness, merchantability or fitness for a particular purpose of the Syndicated Data or of the media on which the Syndicated Data is provided; expressly disclaim all warranties, express or implied; and provide the Syndicated Data on an "as is" basis. Licensee shall indemnify, defend and hold harmless Alteryx and Data Providers from any claim, damages or loss arising out of or relating to Licensee's use of the Syndicated Data in violation of the Agreement. Neither Alteryx nor the Data Providers will be liable for any loss, damage or injury whatsoever, or for special, incidental, indirect, consequential or exemplary damages, related to the Syndicated Data, regardless of the form of the claim or whether the party was advised of the possibility of such damages.

1.7 If Licensee is an agency, department, or other entity of the United States Government, or funded in whole or in part by the United States Government, then use, duplication, reproduction, release, modification, disclosure or transfer of the Syndicated Data is restricted in accordance with the LIMITED or RESTRICTED rights as described in any applicable DFARS or FAR. In case of conflict between any of the FAR and/or DFARS that may apply to the Syndicated Data, the construction that provides greater limitations on the Government's rights shall control. Contractor/manufacture of the TomTom Data is TomTom North America, Inc., 11 Lafayette Street, Lebanon, NH 03766-1445. Phone: 603.643.0330. The TomTom Data are © 2006-2018 by TomTom. ALL RIGHTS RESERVED.

de tiers indépendants fournies par Alteryx. Le Preneur de licence ne saurait en aucun cas permettre toute copie non autorisée des Données de tiers indépendants fournies par Alteryx, utiliser les Données de tiers indépendants fournies par Alteryx pour fournir des informations concurrentielles sur les Fournisseurs de données à des tiers, ni exporter ou télécharger les Données de tiers indépendants fournies par Alteryx indépendamment, en dehors du format exclusif Alteryx dans lequel elles ont été fournies au Preneur de licence par Alteryx. Les Données de tiers indépendants fournies par Alteryx ne peuvent être utilisées qu'en lien avec le Produit sous licence avec lequel ces données ont été fournies ou dans lequel ces données ont été intégrées, et ne peuvent pas être accessibles directement par tout membre du personnel du Preneur de licence qui n'est pas un Utilisateur autorisé de ce Produit sous licence, indépendamment du fait que ce membre du personnel ait accès à d'autres Produits sous licence. Tout résultat ou extrait doit inclure l'attribution applicable telle que décrite sur <http://www.alteryx.com/data-copyright-guidelines>. Les Fournisseurs de données peuvent demander une attestation certifiant que l'utilisation des Données de tiers indépendants fournies par Alteryx par le Preneur de licence est conforme aux conditions énoncées aux présentes et le Preneur de licence accepte de se conformer à une telle demande.

1.6 Alteryx et les Fournisseurs de données ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie de quelque nature que ce soit concernant la précision, l'exhaustivité, le caractère opportun, la qualité marchande ou l'adéquation à un objectif particulier des Données de tiers indépendants fournies par Alteryx ou des supports sur lesquels elles sont fournies ; réfute expressément toutes garanties, expresse ou implicite ; et fournissent les Données de tiers indépendants fournies par Alteryx « en l'état ». Le Preneur de licence indemnifiera, défendra et dégage de toute responsabilité Alteryx et les Fournisseurs de données contre toute réclamation, tous dommages ou toute perte découlant d'une utilisation contraire au Contrat des Données de tiers indépendants fournies par Alteryx du Preneur de Licence ou liés à une telle utilisation. Ni Alteryx ni les Fournisseurs de données ne sauraient être tenus responsables de toute perte, tous dommages ou toute blessure, quelle que soit la cause, ou pour tout dommage spécial, indirect, accessoire, consécutif ou tous dommages-intérêts exemplaires liés aux Données de tiers indépendants fournies par Alteryx, quelle que soit la forme de la réclamation ou que la partie ait été informée ou non de la possibilité de tels dommages.

1.7 Si le Preneur de licence est une agence, un département ou une autre entité du Gouvernement des États-Unis, ou est financé en tout ou partie par ledit Gouvernement, alors l'utilisation, la duplication, la reproduction, la publication, la modification, la divulgation ou le transfert des Données de tiers indépendants fournies par Alteryx est limité conformément aux droits LIMITÉS ou RESTREINTS décrits dans tout DFARS ou FAR applicable. En cas de contradiction entre de quelconques FAR et/ou DFARS susceptibles de s'appliquer aux Données de tiers indépendants fournies par Alteryx, l'interprétation limitant le plus les droits du Gouvernement prévaudra. Le Sous-traitant/fabricant des Données TomTom est TomTom North America, Inc., 11 Lafayette Street, Lebanon, NH 03766-1445. Téléphone : 603.643.0330. Les Données TomTom sont protégées par le droit d'auteur © 2006-2018 de TomTom. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

For purpose of any public disclosure provision under any federal, state or local law, it is agreed that the Syndicated Data is a trade secret and a proprietary commercial product and not subject to disclosure. If Licensee is an agency, department, or other entity of any State government, the United States Government or any other public entity or funded in whole or in part by the United States Government, then Licensee hereby agrees to protect the Syndicated Data from public disclosure and to consider the Syndicated Data exempt from any statute, law, regulation, or code, including any Sunshine Act, Public Records Act, Freedom of Information Act, or equivalent, which permits public access and/or reproduction or use of the Syndicated Data. In the event, that such exemption is challenged under any such laws, this agreement shall be considered breached and any and all right to retain any copies or to use the Syndicated Data shall be terminated and considered immediately null and void. Any copies of the Syndicated Data held by Licensee shall immediately be destroyed. If any court of competent jurisdiction considers this clause void and unenforceable, in whole or in part, for any reason, this Agreement shall be considered terminated and null and void, in its entirety, and any and all copies of the Syndicated Data shall immediately be destroyed.

ALTERYX SDK PROVISIONS

The following terms and conditions apply to use of the Alteryx SDK, as defined below. All other capitalized terms used but not defined herein shall have the same meaning as in the applicable license agreement between Licensee and Alteryx (herein, the “Agreement”) that references these Alteryx SDK provisions.

1. DEFINITIONS:

1.1 “Alteryx Materials” means preexisting software, header files, metadata, object types, widgets, XML files or other material owned by Alteryx that may be incorporated by the SDK into Custom Developments.

1.2 “Alteryx Non-Public APIs” means any application programming interfaces of any Alteryx product or service that Alteryx does not publicly document.

1.3 “Alteryx Public APIs” means any application programming interfaces of any Alteryx product or service that are publicly documented by Alteryx in the applicable Related Materials, including but not limited to any such application programming interfaces that may be invoked through use of the SDK.

1.4 “Custom Developments” means software developed by or on behalf of Licensee using the SDK that integrates with or functions in conjunction with Licensed Products.

Aux fins de toute disposition liée aux divulgations publiques contenue dans une quelconque loi fédérale, de l’État ou locale, il est convenu que les Données de tiers indépendants fournies par Alteryx constituent un secret commercial et un produit commercial exclusif ne pouvant être divulgué. Si le Preneur de licence est une agence, un département ou une autre entité du Gouvernement d’un État, le Gouvernement des États-Unis ou toute autre entité publique, ou est financé en tout ou partie par le Gouvernement des États-Unis, alors le Preneur de licence convient par les présentes de protéger les Données de tiers indépendants fournies par Alteryx contre toute divulgation publique et de les considérer comme étant exemptées de toute loi, réglementation ou de tout code, y compris le Sunshine Act, le Public Records Act, le Freedom of Information Act ou toute loi équivalente autorisant l’accès public et/ou la reproduction ou l’utilisation des Données de tiers indépendants fournies par Alteryx. Dans le cas où ladite exception serait remise en question par de telles lois, le présent Contrat sera réputé violé et tout droit lié à la conservation de copies ou à l’utilisation des Données de tiers indépendants fournies par Alteryx prendra fin et sera immédiatement considéré comme nul et non avenue. Toute copie des Données de tiers indépendants fournies par Alteryx détenues par le Preneur de Licence sera immédiatement détruite. Si un tribunal compétent considère cette clause comme nulle et inopposable, en tout ou partie, pour quelque raison que ce soit, le présent Contrat sera considéré comme résilié et nul, dans son intégralité, et toutes les copies des Données de tiers indépendants fournies par Alteryx seront immédiatement détruites.

DISPOSITIONS RELATIVES AU SDK ALTERYX

Les conditions générales suivantes s’appliquent à l’utilisation du SDK Alteryx, tel que défini ci-dessous. Tous les autres termes commençant par une majuscule utilisés mais n’étant pas définis dans les présentes auront la même signification que dans le contrat de licence applicable conclu entre le Preneur de licence et Alteryx (dans les présentes, le « Contrat ») qui fait référence aux présentes dispositions relatives au SDK Alteryx.

1. DÉFINITIONS:

1.1 « Matériels d’Alteryx » désigne les logiciels préexistants, les fichiers d’en-tête, les métadonnées, les types d’objets, les widgets, les fichiers XML ou tout autre matériel appartenant à Alteryx et qui peut être incorporé par le SDK dans des Développements personnalisés.

1.2 « API non publique d’Alteryx » désigne toute interface de programmation d’application de tout produit ou service Alteryx qu’Alteryx ne documente pas publiquement.

1.3 « API publique d’Alteryx » désigne toute interface de programmation d’application de tout produit ou service Alteryx qu’Alteryx documente publiquement dans la Documentation associée, y compris, sans limitation, les interfaces de programmation d’applications qui peuvent être appelées via l’utilisation du SDK.

1.4 « Développements personnalisés » désigne un logiciel développé par ou pour le compte du Preneur de licence à l’aide du SDK qui s’intègre ou fonctionne avec des Produits sous licence.

1.5 “SDK” means the Alteryx Software Development Kit made available by Alteryx to Licensee under the Agreement, including any Updates thereto, plus any previous versions of an Alteryx SDK that Licensee has obtained without an accompanying license agreement (if applicable).

2. LICENSE; RESTRICTIONS:

2.1 The license granted in the Agreement with respect to the SDK is a limited license: (i) to use the SDK for the sole purpose of creating and testing Custom Developments, (ii) to invoke and use the Alteryx Public APIs as part of the Custom Developments in accordance with applicable Related Materials, and (iii) to distribute such Custom Developments solely within Licensee’s organization for internal use by Licensee for integration with or in conjunction with the Licensed Product.

2.2 Licensee may not: (a) distribute, transfer, disclose, or sublicense any Custom Development to any third party, (b) make the functionality of the SDK, Alteryx Public APIs, or the Alteryx Non-Public APIs available to any third party through any means, (c) disassemble, decompile, or reverse engineer the SDK, or any Alteryx Non-Public API, in whole or in part, or permit or authorize a third party to do so, except to the extent that such activities are expressly permitted by Law notwithstanding this prohibition, or (d) use any Alteryx Non-Public API in any Customer Development or otherwise.

2.3 Licensee and/or its third-party licensors, as applicable, shall retain all right, title and interest in the Custom Developments developed by or on behalf of Licensee, subject to Alteryx’s rights in any Alteryx Materials incorporated therein or utilized thereby and to any third-party rights in any third-party materials incorporated therein or utilized thereby. Licensee acknowledges that use of the SDK by Alteryx, its Affiliates, or its customers, end users, developers, distributors, resellers or partners may result in the creation of functionality similar to the functionality contained in Custom Developments that Licensee may create. As part of the consideration of the grant of rights to Licensee under the Agreement to use the SDK to create such functionality, Licensee grants to Alteryx, its Affiliates, and Alteryx’s customers, end users, developers, distributors, resellers, and partners a worldwide, perpetual, non-terminable, royalty-free, non-exclusive license under any patents covering Custom Developments that Licensee and any of its Affiliates may have or obtain in the future. Licensee shall have no obligation to supply any such Custom Developments to Alteryx, its Affiliates, or to its customers, end users, developers, distributors, resellers or partners, and Licensee does not grant hereunder any license under any copyrights, trade secret rights, trademarks or other intellectual property rights in the Custom Developments other than patent rights.

1.5 « SDK » désigne le kit de développement logiciel Alteryx mis à la disposition du Preneur de licence par Alteryx dans le cadre du présent Contrat, y compris les Mises à jour de celui-ci, ainsi que toutes les versions antérieures d’un SDK Alteryx que le Preneur de licence a obtenues sans contrat de licence correspondant (le cas échéant).

2. LICENCE, RESTRICTIONS:

2.1 La licence accordée dans le cadre du Contrat pour le SDK est une licence limitée aux fins suivantes : (i) utiliser le SDK dans le seul but de créer et de tester des Développements personnalisés, (ii) appeler et utiliser les API publiques d’Alteryx dans le cadre des Développements personnalisés conformément à la Documentation associée, et (iii) distribuer ces Développements personnalisés uniquement au sein de l’organisation du Preneur de licence pour une utilisation interne par le Preneur de licence pour l’intégration avec ou conjointement avec le Produit sous licence.

2.2 Le Preneur de licence ne saurait en aucun cas : (a) distribuer, transférer, divulguer ou accorder une sous-licence sur tout Développement personnalisé à un tiers, (b) mettre les fonctionnalités du SDK, des API publiques d’Alteryx ou des API non publiques d’Alteryx à la disposition d’un tiers par tout moyen, (c) désassembler, décompiler ou rétro-concevoir le SDK, ou toute API non publique Alteryx, en tout ou en partie, ou autoriser un tiers à le faire, sauf dans la mesure où ces activités sont expressément autorisées par la Loi nonobstant cette interdiction, ou (d) utiliser toute API non publique d’Alteryx dans n’importe quel Développement du Client ou autrement.

2.3 Le Preneur de licence et/ou ses Concédants de licence tiers, selon le cas, conservent tous les droits, titres et intérêts sur/dans les Développements personnalisés élaborés par ou pour le compte du Preneur de licence, sous réserve des droits d’Alteryx sur tout Matériel d’Alteryx qui y est incorporé ou utilisé et de tout droit de tiers sur tout matériel tiers qui y est incorporé ou utilisé. Le Preneur de licence reconnaît que l’utilisation du SDK par Alteryx, ses Filiales ou ses clients, utilisateurs finaux, développeurs, distributeurs, revendeurs ou partenaires peut conduire à la création d’une fonctionnalité similaire à l’une de celles contenues dans les Développements personnalisés que le Preneur de licence pourrait créer. En contrepartie de la concession de droits au Preneur de licence en vertu du Contrat pour l’utilisation du SDK afin de créer une telle fonctionnalité, le Preneur de licence accorde à Alteryx, ses Filiales, clients, utilisateurs finaux, développeurs, distributeurs, revendeurs et partenaires une licence mondiale, perpétuelle, non résiliable, libre de droits, non exclusive au titre de tout brevet couvrant les Développements personnalisés que le Preneur de licence et l’une quelconque de ses Filiales pourraient avoir ou obtenir à l’avenir. Le Preneur de licence n’est pas tenu de fournir ces Développements personnalisés à Alteryx, ses Filiales, clients, utilisateurs finaux, développeurs, distributeurs, revendeurs ou partenaires, et le Preneur de licence n’accorde en vertu des présentes aucune licence au titre de tout droit d’auteur, de droits sur des secrets d’affaires, de marques commerciales ou autres droits de propriété intellectuelle sur les Développements personnalisés autres que des droits de brevet.